

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2017 A 20 H
SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-MICHEL MONE MAIRE DE CUZION**

PRESENTS : M Gilles VIGNEAU, Mme Aurélie MELLET, M Jean-Michel BARNABE, Adjoints
MM Robert LAGAUTRIERE, Olivier ROLINAT, Guy BERNARD, Gérard PROT, Valérie WOODS
ABSENTS EXCUSES: M Bernard GUILBAUD, André GUILBAUD
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Aurélie MELLET
M Bernard GUILBAUD avait donné pouvoir à M Olivier ROLINAT
M André GUILBAUD avait donné pouvoir à M Robert LAGAUTRIERE

Le Maire a procédé à la lecture du procès-verbal du 16 Décembre 2016, aucune observation n'a été faite, il a été adopté à l'unanimité.

Comptes administratifs et compte de gestion 2016 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le compte administratif 2016 de la commune (6 voix pour, 4 abstentions), le compte administratif 2016 du service assainissement (à l'unanimité) et les comptes de gestion du Receveur Municipal.

Commune excédent de clôture : 390 634,18 €

Service assainissement excédent de clôture : 9 796,44 €

Budget primitif 2017 du service assainissement :

Le Maire rappelle que ce budget a été préparé en commission de finances.

Mme Aurélie Mellet, adjointe, présente les propositions.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 29 836,00 € et en investissement à 37 915,00 €.

Après lecture des propositions, le budget est voté à l'unanimité.

Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées liées aux compétences Urbanisme et Tourisme.

Personnel communal :

Suite à la promotion interne d'un employé, le conseil municipal accepte de transformer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe en emploi d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} avril 2017.

Suite à l'avancement de grade d'un employé, le conseil municipal accepte de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2017.

Fonds de solidarité logement (FSL) :

Ce fonds a pour mission d'apporter, sous certaines conditions, des aides financières et/ou des mesures d'accompagnement social à des personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement ou pour s'y maintenir au vu des charges liées à celui-ci. Le Conseil Municipal accepte de participer pour l'année 2017 au financement du FSL sur la base de 1,66 € par résidence principale.

SDEI : proposition pour un groupement d'achat d'électricité

Suite à la proposition du SDEI, le conseil municipal souhaite des renseignements complémentaires afin de se prononcer et délègue Monsieur le Maire pour contacter le service chargé du dossier.

Les services du SDEI ont réalisé un rapport d'analyse énergétique du patrimoine communal dans le cadre de l'adhésion au service de Conseil en énergie.

Travaux d'éclairage public rue de la Violoune :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire réaliser des travaux de rénovation d'éclairage public et de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Indemnités de fonctions des élus :

Suite à la revalorisation des indemnités au 1^{er} février 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour fixer les indemnités des adjoints de prendre pour référence l'indice brut terminal de la fonction publique.

Rétrocession d'une parcelle de terrain :

Suite aux travaux de voirie et d'éclairage public réalisés par la Société « la Gérance Générale Foncière », le Conseil Municipal accepte la rétrocession de la parcelle cadastrée C n° 1459, à usage de voirie, partant de la route des Tourelles et débouchant sur le chemin rural dit « ancien chemin des Couvieilles ».

Comité de Défense de la gare de Saint-Sébastien :

Le Conseil Municipal approuve la motion pour la défense du guichet de la gare de St Sébastien et demande le retrait de la SNCF de la Maison des Services au Public.

Demande de subvention :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de donner une subvention à l'association « Accueil du Cœur 36 » (10 voix pour et une abstention)

Désertification médicale :

Le Conseil Municipal demande à l'Etat d'agir sans délais et avec les moyens appropriés à l'enjeu que représente aujourd'hui le problème de la désertification médicale et approuve le vœu adopté par le Conseil Départemental.

Jean-Michel MONE
Maire de CUZION